RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01209
Numéro SIREN : 498 351 998
Nom ou dénomination : ENERSOL

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2023 sous le numéro de dépôt 2881

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		30/09/2022			30/09/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	27 902	13 977	13 925	23 226
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 200	1 200		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	8 428	5 710	2 718	5 208
	Autres immobilisations corporelles	104 491	74 828	29 663	46 371
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	30		30	30
	TOTAL (II)	**142 052**	**95 715**	**46 337**	**74 835**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	9 887		9 887	7 700
	En-cours de production de biens	2 480		2 480	3 273
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	258 255		258 255	295 504
	Autres créances	11 109		11 109	15 546
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	514 963		514 963	370 475
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	8 900		8 900	8 781
	TOTAL (III)	**805 594**		**805 594**	**701 279**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**947 645**	**95 715**	**851 930**	**776 114**

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an — 30 — 30

(3) dont créances à plus d'un an

CERTIFIÉ CONFORME

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		30/09/2022	30/09/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 500	7 500
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	393 330	387 134
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**95 161**	**46 196**
	Subventions d'investissement	10 588	17 698
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**507 330**	**459 278**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 204	16 528
	Emprunts et dettes financières divers (3)	50 145	50 145
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 644	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	208 155	166 984
	Dettes fiscales et sociales	77 453	83 179
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**344 601**	**316 836**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**851 930**	**776 114**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	95 161,41	46 195,76
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	342 957	316 836
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** — DGFiP N° 2033-B-SD2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: **SARL ENERSOL SARL** — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30092022 (1)	Exercice N-1 clos le 30092021 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue — biens — dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
	Production vendue — services * — dont export et livraisons intracommunautaires	217	218	924 597	897 541
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	(793)	(2 378)
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226	11 500	7 000
	Autres produits		230	9 073	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	**944 377**	**902 163**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	295 111	319 074
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240	(2 187)	(850)
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	277 000	248 469
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 1 106)		244	5 650	8 710
	Rémunérations du personnel *		250	140 294	158 402
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	67 449	82 266
	Dotations aux amortissements *		254	27 744	26 128
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	2	2
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	**811 064**	**842 202**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	**133 313**	**59 961**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		375
	Produits exceptionnels (IV)		290	8 610	3 540
	Charges financières (V)		294	383	656
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 ; Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 (VI)		300	19 363	6 785
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	27 016	10 239
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	**95 161**	**46 196**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	**95 161**	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	27 016	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330	33	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		342		
	ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993				
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127				
	dont divers* — Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 : 3 720 ; Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641		350		3 720
	dont divers* — Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647				
	dont divers* — Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649 ; Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	**118 490**	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	**118 490**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 30/09/2022

Libellé	Montant
AMD-Amendes et pénalités	33
Totalisation	**33**

2033B - Divers à déduire
au 30/09/2022

Libellé	Montant
AMO-Déduction exceptionnelle investissement	3 720
Totalisation	**3 720**

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL ENERSOL SARL**

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	29 102	412		414		416	29 102	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	12 321	442		444	3 893	446	8 428	
	Installations générales agencements divers	450		452	2 056	454		456	2 056	
	Matériel de transport	460	81 042	462		464	6 096	466	74 946	
	Autres immobilisations corporelles	470	27 489	472		474		476	27 489	
Immobilisations financières		480	30	482		484		486	30	
TOTAL		490	**149 984**	492	**2 056**	494	**9 988**	496	**142 052**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immoblisations incorporelles		500	5 876	502	9 301	504		506	15 177
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	7 113	532	2 490	534	3 893	536	5 710
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	122	544		546	122
	Matériel de transport	550	51 939	552	10 081	554	3 884	556	58 135
	Autres immobilisations corporelles	560	10 221	562	6 350	564		566	16 571
TOTAL		570	**75 149**	572	**28 343**	574	**7 777**	576	**95 715**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
				Cf. état 2033C-Détail
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif* ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 30/09/2022

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					court terme	long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
Totalisation								

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SARL ENERSOL SARL** — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(5)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2022

Désignation de l'entreprise : SARL ENERSOL SARL — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01102021 et clos le : 30092022 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	924 597
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	9 073
TOTAL 1	106	**933 670**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	11 500
Variation positive des stocks	111	2 187
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	**13 687**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	384 626
Variation négative des stocks	145	793
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	173 082
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	**558 503**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	137	**388 854**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	388 854

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	933 670
Effectifs au sens de la CVAE			023	7
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	13 205 631
Période de référence	024		160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2022 N° SIRET 49835199800022

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ENERSOL SARL

ADRESSE (voie) 70 avenue des Cocardières Parc d'activités Via Domitia

CODE POSTAL 34160 VILLE CASTRIES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	750
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination GENIE CLIM HOLDING

N° SIREN (si société établie en France) 791300098 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 750

Adresse : N° Voie Avenue des Cocardières

Code postal 34160 Commune CASTRIES Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

DGFiP N° 2033-F 2022

2/0 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2022

N° SIRET 49835199800022

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL ENERSOL SARL**

ADRESSE (voie) **70 avenue des Cocardières** **Parc d'activités Via Domitia**

CODE POSTAL **34160** VILLE **CASTRIES**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	750
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) ☐ Nom patronymique ☐ Prénom(s) ☐

Nom marital ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐

Naissance : Date ☐ N° département ☐ Commune ☐ Pays ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Titre (2) ☐ Nom patronymique ☐ Prénom(s) ☐

Nom marital ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐

Naissance : Date ☐ N° département ☐ Commune ☐ Pays ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G 2022

1/0 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2022

N° SIRET 49835199800022

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL ENERSOL SARL**

ADRESSE (voie) **70 avenue des Cocardières** **Parc d'activités Via Domitia**

CODE POSTAL **34160** VILLE **CASTRIES**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE **905**

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

ENERSOL
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 7 500 Euros
Siège social : 70 avenue des Cocardières
Parc d'activité Via Domitia
34160 CASTRIES
RCS Montpellier 498 351 998

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Monsieur Philippe TOULON, Gérant de la Société ENERSOL, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2022, par la Société GENIE CLIM HOLDING, Associée unique, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

I- ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé.

Nos activités d'étude, vente, installation et maintenance de systèmes utilisant les énergies renouvelables se sont poursuivies malgré la crise sanitaire et le ralentissement général de l'économie.

Sur cet exercice, notre chiffre d'affaires reste stable avec une petite hausse de l'ordre de 3%, et nous réalisons un bénéfice qui a doublé par rapport à l'exercice précédent.

- Faits marquants de l'exercice

Néant

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

- Évolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir

Développement d'appel d'offres pour les ERP/PMR.
Chantier chauffage atypique pour le particulier.

- Sociétés contrôlées - Filiales et participations

Néant

- Principaux risques et incertitudes

Nous restons vigilants quant aux difficultés économiques qui pourraient intervenir suite aux difficultés d'approvisionnement et à la hausse des coûts des matières premières tant en raison des suites de la crise sanitaire que du conflit en UKRAINE.
Nous rencontrons des difficultés de recrutement de personnels qualifiés.

II - ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE.

NEANT

III- EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2022 :
(Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre indicatif.)

RAPPORT DE GESTION	30/09/2022 En €	30/09/21 En €	Variation En valeur	Variation en %
Chiffre d'affaires net	924 597	897 541	27 056	3,01
Total des produits d'exploitation	944 377	902 163	42 214	4,68
Achat marchandises, mat. premières et variation de stock	292 924	318 225	-25 301	-7,95
Autres achats et charges externes	277 000	248 469	28 531	11,48
Impôts et taxes	5 650	8 710	-3 061	-35,14
Salaires et traitements	140 294	158 402	-18 107	-11,43
Charges sociales	67 449	82 266	-14 817	-18,01
Dotation aux amortissements et provisions	27 744	26 128	1 617	6,19
Autres charges	2	2	0	0
Total des charges d'exploitation	811 064	842 202	-31 138	-3,70
Résultat d'exploitation	**133 313**	**59 961**	**73 352**	**122,33**
Résultat financier	-383	-282	-101	-35,86
Résultat courant avant impôts	132 930	59 680	73 251	122,74
Résultat exceptionnel	-10 753	-3 245	-7 508	-231,37
Impôts sur les sociétés	27 016	10 239	16 777	163,85
Résultat net	**95 161**	**46 196**	**48 966**	**106,00**
Nombre moyen de salariés	7	6	1	
Total du bilan	851 930	776 114	75 816	9,77

IV- PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

V- AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice qui s'élève à 95 161 euros, de la manière suivante :

Origine
Résultat bénéficiaire de l'exercice 95 161 euros

Affectation
A titre de dividendes, soit 60 000 euros
Le solde au poste « Autres réserves » 35 161 euros
Qui sera porté à *428 491 euros*

Capitaux propres
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 447 330 Euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende
Le dividende unitaire serait donc de 80 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 31 mars 2023.

Rappel des dividendes distribués.
Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE CLOS LE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
30/09/2021	40 000 €		
30/09/2020	50 000 €		
30/09/2019	100 000€		

VI- DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge deS dépenses non déductibles du résultat fiscal à hauteur de 33 euros.

VII- EXPOSE SUR LA GESTION DU GROUPE

En application des dispositions de la « CONVENTION D'ANIMATION » conclue avec la SAS GENIE CLIM HOLDING, nous rappelons que cette dernière a poursuivi ses missions :

À la suite de la mise en place du nouvel ERP, le personnel a été formé et sensibilisé à son utilisation pour maitriser les marges prévisionnelles.

Nous sommes satisfaits de l'adhésion des équipes à cet ERP opérationnel depuis 2 ans, même s'il reste encore une marge de progrès.

À la suite des préconisations de la SAS GENIE CLIM HOLDING, pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux, préserver l'attractivité et la pérennité de notre entreprise nous avons :

- Mis en place le recyclage du papier, pour cela nous faisons appel à un CAT ;
- Sensibilisé l'ensemble du personnel sur le coût de l'énergie ;
- Abaissé la température de 1°C dans les bureaux ;
- Neutralisé certaines zones d'éclairage dans l'atelier.

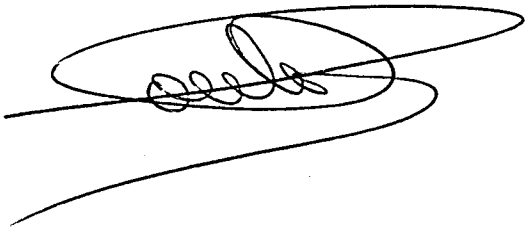
Ceci nous a permis de faire une économie de 10% sur le coût de l'énergie.

VIII- CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L 223-19 du Code de Commerce, nous allons vous présenter le rapport spécial établi par le Gérant de la société.

Au bénéfice de tout ce qui vous a été exposé, nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en votant les résolutions qui vous sont présentées.

La Gérance
Philippe TOULON



ENERSOL
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 7 500 Euros
Siège social : 70 avenue des Cocardières
Parc d'activité Via Domitia
34160 CASTRIES
RCS Montpellier 498 351 998

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 31 MARS 2023

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de 95 161 € de l'exercice de la manière suivante :

Origine
Résultat bénéficiaire de l'exercice — 95 161 euros

Affectation
A titre de dividendes, soit — 60 000 euros
Le solde au poste « Autres réserves » — 35 161 euros
Qui est porté à — *428 491 euros*

Capitaux propres
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 447 330 Euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende
Le dividende unitaire serait donc de 80 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 31 mars 2023.

Rappel des dividendes distribués.
L'associée unique prend acte des sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois derniers exercices :

EXERCICE CLOS LE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
30/09/2021	40 000 €		
30/09/2020	50 000 €		
30/09/2019	100 000€		

L'associée unique
La Société GENIE CLIM HOLDING
Représentée par Philippe TOULON